

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le cinquième jour de septembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la neuvième assemblée ordinaire de la cent cinquante-neuvième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
Clément Roy, conseiller
Mmes Sonia Côté, conseillère
Linda McDuff, conseillère
Isabelle Filion, conseillère

Ouverture de l'assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

17-09-178 - Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

17-09-179 - Approbation du procès-verbal des assemblées du 7 et 14 août 2017

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal des assemblées du 7 et 14 août 2017, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu de les adopter tel que déposés.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions

Présence d’un acheteur potentiel d’un immeuble dans la municipalité. Il s’enquiert de la réglementation et des recommandations du comité consultatif d’urbanisme. Il quitte.

Maire – aqueduc (Richard Belleville)

Dépôt des rapports du mois de juin et de juillet : 3 687 et 4 055 g/j
Rencontre de la FQM à Sainte-Catherine-de-Hatley
Inauguration du personnage Tillotson (Voie des pionniers) : 130 personnes environ présentes
CA et conseil des maires de la MRC
Souper du golf du maire de Waterville
FHI et dossier HQ à suivre

Réseau routier (Steve Isabelle)

Absent

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Méchoui : participation de 125 à 140 personnes.

Loisirs, familles et aînés (Sonia Côté)

Réflexion sur l'animation estivale

Tournoi de balles 13-16 ans

Tournoi de poches remis en janvier

Vélo de montagne pour nos jeunes : ajout souhaité d'un parcours de bosses et de virages (pumptrack).

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Absent

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Dépôt du PV du dernier CCU et recommandation au conseil.

Environnement et culture (Isabelle Filion)

Rien à signaler.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-180 - Correspondance aux archives

Il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1 - MDDELCC Déclaration des tonnages
- 2- MRC Avis publics
- 3- DGE Élections 2017
- 4- CPTAQ Accusé de réception
- 5- Desjardins Entreprises Marge de crédit
- 6- R. Gagné Plan de sécurité civile
- 7- Monty Sylvestre Services 2018
- 8- Infotech Assistance comptable
- 9- Soumissions (3) Pont Narcisse-Beloin
- 10- J.P. Cadrin et Ass. Dépôt du rôle
- 11- Soumissions (2) chemin Owen

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Notes et questions diverses

Rien à signaler

17-09-181 - Rapport financier au 31 août 2017

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 août 2017, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu que ce conseil en accepte le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus d'août	24 641,158\$	
Déboursés d'août	53 197,46	

TPS à recevoir	2 028,14	
TVQ à recevoir	2 019,17	
Chèques en circulation	1 885,90	
Solde à la caisse	181 117,84\$	12 914,11\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-182 - Présentation des comptes au 5 septembre 2017

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 5 septembre 2017, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Filion et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	74,80
Visa Desjardins	172,88
Richard Belleville	84,00
Groupe Environex	354,41
Les Services exp. inc.	2 250,64
Ghislain Raymond Lafaille	2 529,45
Ghislain Raymond Lafaille	284,57
Roger Lanctôt	3 793,98
Éric et Georges Beloin inc.	635,93
Wolseley	34,22
Médias Transcontinental senc	286,56
CRSBP de l'Estrie	13,98
PHD distribution internationale inc.	2 857,78
Monty Sylvestre inc.	201,33
Raymond Gagné	1 664,84
Pittoresco	3 953,22
Ferblanterie Edgard Roy	213,85
Dany Senay	61,98
Nicole Bouchard	280,00
Fonds de roulement	2 387,68
Financière Banque nationale inc.	19 910,25
Roger Lanctôt	819,20
Régie des déchets	1 545,13
Yves Vachon	1 519,17
Yves Vachon	1 494,68
Maryse Audet	78,00
Médias Transcontinental senc	193,89
Domaine du Rénovateur de Coaticook inc.	189,70
Électro-Concept P.B.L. inc.	413,91
Lise Got	1 086,74
Daniel Joyal	172,46
The Colebrook Chronicle	US 60,50
Éric et Georges Beloin inc.	16 799,06
Yves Vachon	1 093,03

Délégation – Total : 8 255,54 \$ (août 2017)

Diane Lauzon Rioux	1 406,52\$
Alain Lampron	647,30
Bell Mobilité	17,13
Axion	105,52
Receveur général du Canada	776,59
Infosat Canada	84,44
Alex St-Martin	1 589,86
Éliza Gabrielle Laflamme	1 347,52

Postes Canada	300,00
Alex St-Martin (remboursement activités et déplacements)	655,36
Dynalie Boisvert	628,00
Mario Roy (remb. de taxes)	81,26
Ferme Yval inc. (remb. de taxes)	223,59
Ski Bromont (OTJ)	229,95
Alyssia Sage (sauveteur)	162,50

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-183 - Réfection du pont Narcisse-Beloin

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford a demandé des soumissions sur invitation auprès de trois entrepreneurs pour la réfection du pont Narcisse-Beloin, conformément aux dispositions de la loi ;

ATTENDU que, dans les délais prescrits, trois soumissions ont été déposées, soient :

Grondin Excavation inc.	63 748,12\$
Le Groupe Poirier inc.	80 120,33\$
Construction DLP	84 336,67\$

ATTENDU qu'après l'évaluation de la firme Services exp., toutes les soumissions sont jugées conformes ;

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de ces soumissions et de la recommandation des Services exp;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff

Appuyée par le conseiller Clément Roy

Et résolu d'accorder un contrat pour la réfection du pont Narcisse-Beloin au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Grondin Excavation inc. de Coaticook pour un montant de 63 748,12\$, toutes taxes applicables incluses.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la TECQ 2014-2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-184 – Règlement numéro 266-17 modifiant le règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 afin d'ajouter les zones de type « P »

Proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu d'adopter le règlement numéro 266-17 intitulé «*Règlement numéro 266-17 modifiant le règlement numéro 204-09 sur les PPCMOI afin d'ajouter des zones et des types de projets admissibles pour celles-ci*», en l'occurrence les zones de type «P». Une assemblée publique de consultation a été tenue à l'égard de ce règlement le 5 septembre 2017 à 18h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-185 - Entente de services – Assistance comptable

Proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu de faire l'achat d'une banque de 14 heures en assistance comptable auprès de la firme Infotech de Sherbrooke au montant de 1 050\$, taxes en sus. La maire Richard

Belleville et la secrétaire-trésorière Diane Lauzon Rioux sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité ladite entente de services.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-186 – Travaux de construction d'une borne sèche sur le chemin Marquis

ATTENDU que par sa résolution 16-05-95, le conseil a autorisé le l'installation d'une borne sèche et le creusage d'un fossé sur le chemin Marquis afin de bien drainer le terrain utilisé, ces travaux étant autorisés dans le cadre de la TECQ 2014-2018;

ATTENDU que les travaux prévoient le nettoyage du réservoir d'eau afin d'y enlever le surplus de gravier, assurant ainsi une meilleure efficacité de la borne;

ATTENDU qu'il a fallu enlever le toit sur le réservoir afin d'atteindre le fond pour le nettoyer mais que sa vétusté (près de 50 ans) n'a pas permis de le conserver;

ATTENDU que les matériaux de démolition devront être transportés dans un site autorisé et que le toit devra être reconstruit;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu d'autoriser les travaux supplémentaires ci-haut décrits dans le cadre de la TECQ 2014-2018 et d'engager M. Yves Vachon de Saint-Herménégilde pour les exécuter. La dépense maximale est de 5 000\$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-187 - Travaux d'éclairage autorisés par la TECQ 2014-2018

ATTENDU que le MTMDET a autorisé des travaux d'éclairage en milieu rural, lesquels ont aussi été approuvés par la TECQ 2014-2018;

ATTENDU qu'un contrat a été accordé à l'entreprise Services d'entretien des lumières de rue C.R. de Sherbrooke, selon un estimé du 6 mars 2017;

ATTENDU que des travaux supplémentaires ont nécessité également des déplacements de plus;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy d'autoriser lesdits travaux pour un montant de 1 200,00\$ maximum.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-188 - – Versement au fonds de roulement

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 2 387,68\$ au fonds de roulement pour l'année 2017. Un transfert de fonds est autorisé du compte 200149 au compte 201871.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-189 - Mise à jour du plan de sécurité civile

ATTENDU que la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et

des biens contre les sinistres ;

ATTENDU que les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire ;

ATTENDU que par sécurité civile, on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention ou de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur ;

ATTENDU que les conseils municipaux d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette désirent assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

ATTENDU que le plan de sécurité civile intermunicipal d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette a été rédigé en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile* ;

ATTENDU qu'il est prévu que le plan soit mis à jour périodiquement et que la municipalité a procédé à ladite mise à jour en 2017 ;

ATTENDU que les pages corrigées ont été substituées à tous les exemplaires du plan de sécurité civile ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu :

- ✓ D'adopter le plan municipal de sécurité civile intermunicipal d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette mis à jour ;
- ✓ De transmettre copie de la résolution à la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-190 - Recours aux services professionnels – Monty Sylvestre conseillers juridiques inc.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 selon les termes de l'offre de services du 16 août 2017. Les représentants autorisés sont le maire ou le maire suppléant, la secrétaire-trésorière et l'inspecteur en bâtiment et en environnement s'il est autorisé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-191 - Délégation au tournoi de golf de la Fondation du CSSS-de-la-MRC-de-Coaticook

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu que le maire Richard Belleville et la conseillère Sonia Côté soient délégués au tournoi de golf de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook. Le coût est de 210\$ et la secrétaire-trésorière est autorisé à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-192 – Contrat de rechargement en gravier sur le chemin Owen

ATTENDU que le conseil municipal a demandé des soumissions pour un rechargement en gravier brut sur le chemin Owen;

ATTENDU que deux soumissions ont été demandées auprès de nos deux entrepreneurs locaux;

ATTENDU que deux soumissions ont été déposées dans les délais prescrits et qu'elles ont été jugées conformes, à savoir :

Éric et Georges Beloin inc. 11 364,13\$
H.M. Lambert Excavation inc. 16 096,50\$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu d'accorder le contrat pour un rechargement en gravier brut sur le chemin Owen à Éric et Georges Beloin inc. pour un montant de 11 364,13\$, taxes incluses, et d'autoriser le maire Richard Belleville et la secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la municipalité. Ces travaux seront acquittés par la subvention PAARRM 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-193 - Rechargement en gravier sur le chemin Houle

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu d'accorder un contrat à H.M. Lambert Excavation inc. pour un rechargement en gravier tamisé sur le chemin Houle sur une distance de 1,4km.
La dépense maximale est de 12 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-194 - Travaux sur le réseau routier

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu de dégager du budget un montant de 10 000\$ pour des travaux divers sur le réseau routier, non limitativement de gravier, de nivelage et de signalisation. Un rapport sera déposé au conseil municipal par l'inspecteur en voirie sur les dits travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-195 – Travaux sur le réseau d'aqueduc

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu de changer la sonde dans le puits, tel que recommandé par Électro-Concept P.B.L. inc., dans sa correspondance du 11 septembre 2017. Le coût est de 2 248,91, taxes incluses. Tel qu'entendu avec la MMQ, une réclamation leur sera transmise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-09-196 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu que l'assemblée soit levée à 21h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
